



Paris, le 18 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 000 emplois créés en 2022 dans les transports et la logistique, une hausse ralentie en raison de difficultés de recrutement

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique (OPTL) publie ce lundi 18 décembre son rapport 2023 sur la branche des transports routiers et activités auxiliaires.

Le transport et la logistique représentent 801 200 salariés fin 2022, soit plus de 10 000 emplois supplémentaires et une légère augmentation de 1,3 % après les 4,2 % d'augmentation de l'année 2021. Sur les premières tendances 2023, l'Observatoire estime que cette hausse du nombre de salariés s'est encore ralentie, avec une augmentation de 3 740 salariés, ce qui porterait à 805 030 le nombre de salariés à fin 2023 dans les établissements des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

« L'emploi aurait pu croître plus rapidement s'il n'y avait pas eu autant de difficultés de recrutement, commente Bruno Lefebvre, Président de l'OPTL. De plus, compte tenu de la pyramide des âges de la Branche, les recrutements devront se poursuivre pour remplacer les départs en retraite. L'amélioration de l'organisation et des conditions de travail constitue indéniablement un levier pour fidéliser et rendre attractif le secteur. »

Plus de 2 salariés sur 3 sont des conducteurs, soit près de 537 000 conducteurs au total. Les femmes salariées dans les entreprises de la Branche progressent et sont au nombre de 151 000. Elles représentent 19 % de l'ensemble des salariés. En moyenne, les salariés sont âgés de 44 ans.

Outil de diagnostic et de repérage des évolutions de la Branche des transports et de la logistique en termes de qualifications professionnelles, **l'Observatoire propose plusieurs focus dans son édition 2023 sur différents enjeux auxquels la Branche s'efforce de répondre : l'organisation et les conditions de travail, les postes non pourvus et le nouveau Contrat de qualification professionnelle – CQP - Opérateur quai de messagerie.**

« Nous avons voulu enquêter finement sur les postes non pourvus, précise Michel Chalot, Vice-Président de l'OPTL. Nous avons questionné les entreprises sur les caractéristiques détaillées du dernier poste non pourvu et expliquer pourquoi le recrutement n'a pas abouti. Plus largement, nous nous intéressons aux conséquences qu'engendrent ces emplois vacants pour les entreprises et les salariés. »

Une hausse des formations dans la branche

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique s'appuie sur ses deux partenaires forts : l'AFT, l'organisme de développement de la formation professionnelle Transport et Logistique, et OPCO Mobilités, l'opérateur de compétences des métiers de la Mobilité (automobile, logistique, services et transports).

En 2022, une hausse des formations d'accès aux métiers de la conduite a été observée. Plus de 41 100 nouveaux conducteurs (+ 20 %) ont été formés à la conduite de véhicules lourds de transport routier de marchandises par la FIMO.

« La dynamique de la formation observée par OPCO Mobilités se confirme, souligne Patrice Omnes, Directeur général d'OPCO Mobilités. Le recours à la formation est un fort levier de développement pour toutes les entreprises des métiers de l'automobile, de la logistique, des services et des transports. »

« La Branche est confrontée à de multiples enjeux en matière RH : attractivité, renouvellement des départs en retraite, développement de la mixité, travail des personnes en situation de handicap..., mais les partenaires sociaux et organismes de branche se sont saisis de ces sujets de sorte que tous ensemble, nous relevons ces défis », ajoute Valérie Dequen, Déléguée générale de l'AFT.

[Télécharger le rapport complet](#)

[Télécharger la synthèse](#)

À PROPOS DE L'OPTL

S'inscrivant dans les objectifs fixés par l'ANI, l'Accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport du 25 novembre 2004 a mis en place un Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), qui présente chaque année un bilan sur les grandes tendances et les prévisions du secteur.

Afin de mieux marquer les liens entre l'OPTL et la Commission paritaire nationale professionnelle de l'emploi et de la formation professionnelle dans la branche des Transports (CPNE), l'OPTL a été placé "sous l'égide" de cette dernière.

En région, l'OPTL dispose de représentations régionales dont sont membres les représentants régionaux des instances membres de l'Observatoire prospectif national.

Conformément aux principes posés par les signataires de l'ANI, l'OPTL est doté d'un Comité paritaire de pilotage.

<https://optl.fr/>

À PROPOS D'OPCO MOBILITÉS

OPCO Mobilités est l'opérateur de compétences en charge de la formation et la transition professionnelle des métiers de la Mobilité – automobile, logistique, services et transports. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, OPCO Mobilités assure le financement du plan de développement des compétences et de l'alternance, l'appui aux branches pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers ; avec une ambition : contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers, des personnes et des marchandises, s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques.

Avec un budget de plus de 1,3 milliard d'euros, OPCO Mobilités agit auprès de 140 000 entreprises (issues de 17 branches professionnelles), 1,67 million de salariés et 90 000 alternants. Reposant sur un fort maillage territorial en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion comme sur un effectif de plus de 500 salariés,

OPCO Mobilités assure également un service de proximité auprès de toutes les entreprises et notamment auprès des TPE-PME.

<https://www.opcomobilites.fr>

À PROPOS DE L’AFT

L’AFT, créé il y a 65 ans grâce à la lucidité des fédérations du transport, est un organisme unique car hyperspécialisé dans le développement et la promotion de l’emploi dans le transport et la logistique. La mission de l’AFT est d’inventer et de mettre gracieusement à disposition de tous les acteurs concernés des solutions originales, innovantes et directement opérationnelles au service de l’emploi : création et mise en place d’outils RH pour les entreprises ; veilles et prospective pour aider la réactivité des pouvoirs publics et l’agilité du secteur ; évolution de la pédagogie ; mise à disposition de véhicules-écoles ; soutiens financiers substantiels des candidats pour leur formation ; valorisation des métiers auprès des jeunes et des adultes en reconversion (www.choisis-ton-avenir.com).

Ce sont les combats des 100 collaborateurs de l’AFT pour que les candidats aient envie de rejoindre une aventure pleine de sens.

<https://www.aft-dev.com/>

CONTACT

OPCO Mobilités

HÂ-HÂ & ASSOCIÉS Baptiste Cordier - 01 40 37 30 12 - 06 70 49 50 80 - baptiste.cordier@ha-ha.fr

Florence Rey - 06 08 61 47 48 - florence.rey@opcomobilites.fr